

**JOURNÉE DU
TRANSPORT PUBLIC
19 SEPTEMBRE 07**

**Le 19 septembre 2007,
offrez-vous une journée
avec chauffeur pour 1 € seulement**

DOSSIER DE PRESSE

www.journeedutransportpublic.fr

Contacts presse

Agence Press & Vous : Laurence Margoline et Pablo Maurel
Tél. : 01 44 37 00 19 ou mël : transportpublic@press-et-vous.fr

Organisé par

GIE  **Objectif transport public**
Groupement des Autorités Responsables de Transport | **GART | UTP** | Union des Transports Publics et Ferroviaires

avec le soutien de



avec le parrainage de
Yann Arthus-Bertrand

GoodPlanet.org

• Edito.....	3
• Les enjeux.....	4
• Présentation de l'événement.....	10
• Les réseaux de transport participants.....	11
• Les outils de communication.....	16
• Le GIE Objectif transport public, l'organisateur.....	17
• Les partenaires de l'opération.....	19
• Organisation des transports publics en France.....	22
• Informations pratiques.....	24

Les préoccupations actuelles en matière d'environnement, d'approvisionnement énergétique et de mode de vie font de la mobilité durable une question cruciale. Face à ces enjeux, les transports publics sont une solution de déplacement pour un avenir viable.

C'est pourquoi le GIE Objectif transport public, créé par le GART (association d'élus regroupant 262 autorités organisatrices de transport : agglomérations, départements) et l'UTP (exploitants des réseaux de transport), a décidé de lancer, cette année, une grande opération de promotion du transport collectif avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables :

La Journée du transport public se tiendra le mercredi 19 septembre 2007.

Ce jour-là, les réseaux urbains, inter-urbains et régionaux participants proposeront un tarif attractif de 1€ la journée pour que chacun puisse se déplacer en toute liberté et découvrir les avantages de son réseau de transport : dessertes, amplitude horaire, intermodalité... Cette campagne permettra de sensibiliser le public sur l'intérêt écologique et économique du transport public.

C'est en effet par des actions de grande envergure, qui ont un impact fort auprès du public, que nous parviendrons à modifier les comportements en matière de déplacements, en alternative à l'usage individuel de la voiture.

Michel Destot, Président du GART

Michel Cornil, Président de l'UTP

Serge Morin, Président du GIE Objectif transport public

"Cette journée est une formidable initiative qui permet à chacun de découvrir un mode de transport plus respectueux de l'environnement. Chaque jour, des millions de voitures envahissent les villes et le conducteur est souvent seul à bord. Quand on sait qu'un déplacement sur 2 fait moins de 3 kilomètres, on n'hésite plus à laisser sa voiture au garage. Les transports en commun émettent 3 fois moins de gaz à effet de serre que les voitures et coûtent à l'usager 17 fois moins cher que l'entretien d'une voiture.

Profitons alors de cette journée pour découvrir les réseaux de transport public et les adopter toute l'année. Une grande partie de mon travail consiste à sensibiliser les gens sur le changement climatique et aujourd'hui quand on me demande si les solutions existent déjà, je réponds oui : les transports publics en sont une !"

**Yann Arthus-Bertrand, Président de l'association GoodPlanet,
parrain de la Journée du transport public**

Pourquoi devons-nous privilégier les transports publics dans nos déplacements quotidiens ?

- Ils permettent de mieux préserver l'environnement,
- Ils contribuent à améliorer la qualité de vie en ville,
- Ils coûtent moins cher que la voiture individuelle dans le budget des ménages,
- Ils jouent un rôle social et économique fondamental.

Face au changement climatique, à la raréfaction des ressources et à l'augmentation du prix du pétrole, l'enjeu numéro un de la Journée du transport public est une prise de conscience générale dans le but de changer nos habitudes de déplacements au quotidien.

Les préoccupations actuelles en matière d'environnement et de modes de vie font de la mobilité durable une question cruciale. En effet, les rejets de gaz à effet de serre dus aux transports représentent un tiers du total des émissions françaises. La voiture représente à elle seule près de la moitié des émissions dues aux transports. Par ailleurs, le coût annuel d'une voiture particulière est vingt fois supérieur à celui lié à l'utilisation des transports publics¹.

Face à ces enjeux, le bus, le car, le métro, le tramway et le train apparaissent comme les modes de déplacement à privilégier pour un avenir viable. La Journée du transport public vise donc à promouvoir le transport collectif comme alternative à la plupart de nos déplacements en voiture, et à inciter le grand public, en particulier les automobilistes, à modifier leurs habitudes de déplacement.

¹ Source : Sondage GART/CSA – octobre 2005

Utiliser les transports publics, c'est contribuer efficacement à la préservation de l'environnement

Réduction des émissions de CO₂, énergies propres, diminution de la consommation d'énergie...

En France, le secteur des transports constitue la première source d'émission de gaz à effets de serre². En particulier, la croissance des transports routiers génère toujours plus de nuisances. L'amélioration de la qualité de l'air passe donc par le développement de modes peu, voire pas polluants, ce qui est une des principales qualités des transports publics.

Les transports publics émettent deux fois moins de CO₂ que la voiture³. Parmi les modes les moins polluants, il faut citer le tramway, le VAL ou encore le métro. 100 % électrique, le tramway est écologique : il ne rejette aucun gaz toxique dans l'atmosphère. En transportant 200 personnes, une rame de tramway équivaut à environ 140 voitures. Dans les agglomérations équipées, le tramway assure 51% du trafic⁴.

Les constructeurs de matériels et les transporteurs en France multiplient leurs efforts pour préserver l'environnement. En France, depuis plusieurs années un nouveau bus sur trois⁵ roule au GNV (Gaz Naturel Véhicules) tandis que la plupart des bus sont équipés de nouveaux moteurs répondant aux dernières normes.

En matière de consommation d'énergie, les transports en commun sont beaucoup plus efficaces que les transports individuels : en effet, la proportion de matériel de transport français n'utilisant pas de pétrole est de 18,5 % (métros, tramways, trolley et bus urbains). Le tramway consomme en moyenne dix fois moins d'énergie que la voiture particulière, le métro trois fois moins, le bus deux fois moins⁶. 59 % des véhicules de transport public (métros, tramways, trolley et bus urbains) utilisent une filière propre et 20 % n'utilisent pas de pétrole (émulsion eau-gazole comme l'Aquazole® ou le Gecam®, GNV, GPL, électrique, hybride).

² Source : Fédération Française des Automobile-Clubs et ADEME

³ Source : ADEME

⁴ Source : UTP sur la base de l'enquête annuelle commune DGMT/GART/UTP

⁵ Source : AFGNV

⁶ Source : Etat du Parc urbain 2006 – UTP

Transports durables : un volet du Plan Climat 2003

Le Plan Climat est le plan d'actions du Gouvernement pour être à la hauteur du défi majeur que constitue le changement climatique. Il entre dans le cadre de l'objectif fixé par le protocole de Kyoto. Les prévisions font état d'émissions en France qui excéderaient tendanciellement de 10 % l'objectif de Kyoto en 2010, notamment du fait de leur croissance dans les domaines de la vie quotidienne (bâtiments, transports...).

C'est pourquoi le Plan Climat regroupe des mesures dans tous les secteurs de l'économie et de la vie quotidienne des Français en vue d'économiser 54 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an à l'horizon 2010.

Au niveau des transports publics, ce plan d'action met notamment l'accent sur le développement des transports collectifs urbains : l'objectif est d'inciter les collectivités locales à mener des politiques globales de transport, ce qui inclut l'organisation des transports en commun, la gestion des déplacements automobiles et le développement des déplacements non émetteurs de CO₂ (vélo, marche).

Objectif à 2010

L'objectif est la réduction de 0,2 Mte CO₂ (million de tonne équivalent CO₂) dans l'hypothèse prudente d'une augmentation de 5 % de la part des transports collectifs, d'ici 2010.

Utiliser les transports publics, c'est contribuer à une meilleure qualité de vie en ville

***Meilleure qualité de vie,
gain de temps, moins de stress,
moins de bruit, plus grande sécurité...***

En matière de santé publique, l'utilisation des transports publics procure de réels bénéfices :

- En réduisant substantiellement les émissions polluantes, les transports publics ont un impact positif sur **la qualité de l'air** et donc sur **la santé** des personnes, notamment sur celles qui souffrent de pathologies respiratoires et cardiovasculaires, ainsi que sur les plus vulnérables (bébés, femmes enceintes, personnes âgées...).
- Utiliser les transports publics permet d'**entretenir sa forme** puisqu'ils obligent à marcher, même modérément : il est en effet recommandé de pratiquer régulièrement une activité physique ou de marcher au moins ½ h par jour. Dans le cadre de la **lutte contre l'obésité**, pratiquer la marche ou le vélo contribue à réduire les risques de surpoids et d'obésité dont souffre 1 enfant sur 10 entre 2 et 17 ans. Associer les modes doux, comme le vélo, aux transports publics est une façon d'améliorer sa condition physique.
- Les transports publics génèrent **moins de stress** pour les usagers, qui n'ont pas à se préoccuper de leur stationnement ou à patienter dans leur voiture en cas d'engorgement. Ainsi, ils se laissent conduire et profitent de leur temps de transport pour lire, écouter de la musique, rêver ou se reposer.
- Les transports publics offrent une grande **sécurité**, en particulier au regard du nombre important d'accidents de la route des véhicules individuels.

Les transports en commun dans nos villes apportent également d'autres avantages, par exemple :

- **Moins d'embouteillages** : grâce notamment à une plus grande fluidité du trafic et dont le bénéfice est un gain de temps.
- **Pollution sonore plus faible** : l'impact sonore des transports publics est 22 fois moins élevé que celui de la voiture particulière.
- **Plus de surface disponible** : les transports publics n'occupent pas de places de parking, la voiture occupe une grande partie de l'espace public. De nombreux efforts sont réalisés en faveur du partage de la rue et de la voirie, de la place rendue aux piétons et aux vélos.

Utiliser les transports publics, c'est réaliser des économies substantielles

Une voiture coûte vingt fois plus cher que les transports en commun

L'utilisation d'une voiture au quotidien représente un coût annuel très important : en moyenne 6 000 euros (financement, carburant, entretien, déplacements). C'est 20 fois supérieur au coût annuel des déplacements en transports en commun et 60 fois supérieur à celui d'un vélo⁷.

A titre d'exemple, une personne effectuant un trajet de 20 km par jour en voiture dépense en moyenne 4 000 euros par an, contre 310 euros en moyenne si elle utilisait les transports en commun avec un abonnement.

En 2004, les ménages ont consacré 15 % de leur budget moyen aux transports. L'automobile représente 83 % de la dépense : 23 % d'achat et 60 % d'usage. Le budget moyen consacré aux transports (5 140 €), stable depuis 15 ans, est passé au deuxième rang après le logement (8 440 €) et devant la nourriture (4 980 €)⁸.

Les réseaux de transport mettent en place des politiques tarifaires attractives : ainsi, ils délivrent des abonnements longue durée, payables par prélèvement automatique, pour tous et pour les scolaires ; ils proposent des titres pour les activités de loisirs et en famille ; ils offrent souvent des titres qui combinent l'usage du bus-car-train ; en outre, ils facilitent les déplacements des plus démunis en leur proposant des titres très réduits voire gratuits.

⁷ Sources : Fédération Française des Automobile-Clubs et ADEME

⁸ Source : INSEE Première, n°1039

Les transports publics jouent un rôle social et économique fondamental

Les transports publics constituent un organe vital au bon fonctionnement de la société, pour l'ensemble des activités quotidiennes dans les territoires :

- Ils permettent le **désenclavement** de certaines zones urbaines, avec l'ouverture ou le prolongement de lignes de plus en plus périphériques.
- Ils sont à la portée de tous : des personnes âgées, des sans permis, des jeunes, donc garants de **lien social**. Les jeunes gagnent en autonomie et libèrent leurs parents de navettes contraignantes. Parler de droit au transport pour tous. Exemple : 50 % des ménages modestes (moins de 11 500 € de revenus annuels) n'ont pas de voiture contre 4 % des plus riches (31 000 € et plus)
- Ils sont un élément clé de **l'attractivité économique**, de la dynamique commerciale, de l'emploi.
- Ils répondent aux **nouveaux besoins de déplacements**, en ville notamment, avec des horaires de plus en plus flexibles et mieux adaptés (pour les travailleurs de nuit, par exemple).
- La modernisation des infrastructures et le renouvellement des véhicules favorisent **l'accessibilité** aux transports collectifs par le plus grand nombre (nombreux aménagements dans les bus, tram, train pour les personnes dites à mobilité réduite).

Conscients de l'importance du transport public dans la vie quotidienne, les professionnels de la filière innovent en permanence pour **améliorer l'offre et la qualité de service** :

- **Meilleure information** aux voyageurs en direct et en temps réel sur les correspondances, les horaires, les perturbations (développement de l'information sur de multiples supports : panneaux variables, téléphone portable, Net...).
- Modernisation en place de la billettique (développement de la carte à puce, **télébillettique** ou billettique sans contact).
- **Innovation des offres tarifaires** afin de mieux répondre aux attentes des clients.
- Développement de **l'intermodalité** : des efforts sont engagés pour faciliter et améliorer toute combinaison de plusieurs modes de transport dans un même trajet.
- **Souci du design, du confort** et de la propreté
- Développement des mesures de **sécurité**.

Présentation de l'événement

Mercredi 19 septembre : Journée du transport public

Une opération parrainée par Yann Arthus-Bertrand

« Offrez-vous une journée avec chauffeur pour 1 euro seulement ! »

Le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables et le GIE Objectif transport public, créé par le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport) et l'UTP (Union des Transports Publics et ferroviaires), lancent cette année une grande opération nationale de promotion du transport public.

Dans les réseaux participants, la Journée du transport public consiste à proposer, le mercredi 19 septembre, un tarif journée à 1 € pour voyager sur les réseaux de transport urbains, interurbains et régionaux.

Chacun pourra se déplacer librement et découvrir ce jour-là les atouts de son réseau de transport : dessertes, amplitude horaire, interconnexions... Le public expérimentera les services offerts par le transport collectif et sera sensibilisé sur les économies budgétaires qu'il permet de réaliser ainsi que sur les bénéfices pour l'environnement.

Dans certains réseaux, une réduction tarifaire sera également offerte pour tout nouvel abonnement de transport pris pendant la Semaine européenne de la mobilité, qui se déroule du 16 au 22 septembre.

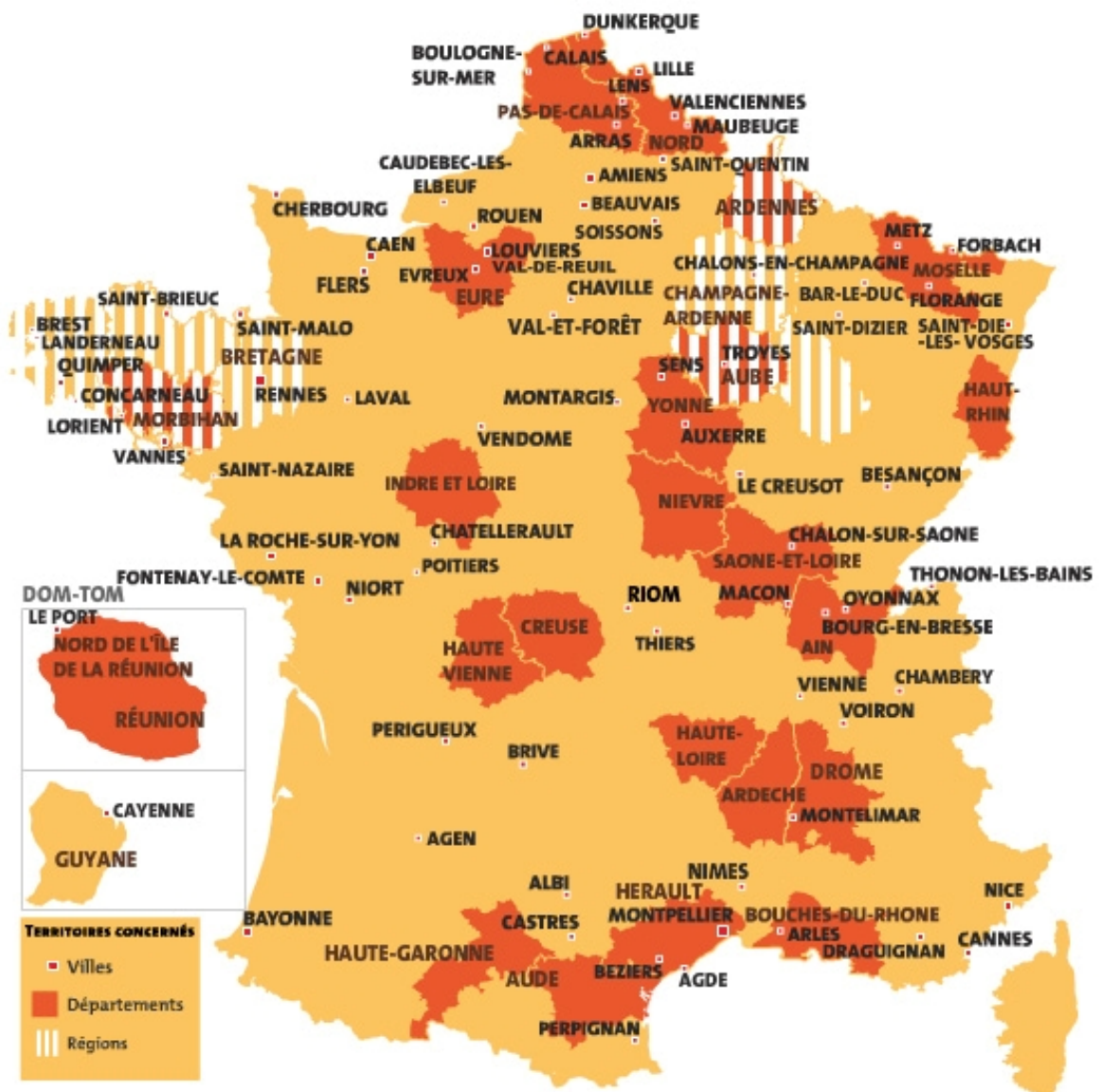
Les réseaux mettront à la disposition des voyageurs un accueil personnalisé pour les informer sur les avantages offerts par leur système local de transport. Le public, qui souvent méconnaît la réalité de ces services, disposera ainsi d'un accompagnement bénéfique à un véritable changement de comportement.

www.journeedutransportpublic.fr

Les réseaux de transport participants

Au 31/08/07 :

104 réseaux de transport participants
Plus de 21 millions de personnes concernées



Liste des participants au 31/08/07

Autorité organisatrice	Entreprise / régie exploitante	Nom du réseau
Agglomération d'Elbeuf	Transports de l'Agglomération Elbeuvienne	TAE
Agglomération Montargoise et Rive du Loing	Keolis Montargis	AMELYS
Brest Métropole Océane, Communauté urbaine	Bibus / Keolis Brest	BIBUS
CA2M	TCRM	TCRM
Communauté d'agglomération Amiens Métropole	SEMTA	AMETIS
Communauté d'agglomération Arc en Seine	Compagnie de services de transport et annexes	CHAVILBUS
Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette	Société des transports d'Arles et Autocars Telleschi	STAR
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	Bus Occitan	BUS OCCITAN
Communauté d'agglomération Castres-Mazamet	Régie des transports publics Libellus	LIBELLUS
Communauté d'agglomération Châlon Val de Bourgogne	STAC	ZOOM
Communauté d'agglomération d'Agen	Keolis Agen	TRANSBUS
Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne	Keolis Châlons-en-Champagne	SITACBUS
Communauté d'agglomération de Forbach "Porte de France"	SAEM FORBUS INTERCITY	FORBUS INTERCITY
Communauté d'agglomération de Brive	CFTA Brive	STVB
Communauté d'agglomération de l'Albigeois	Régie directe	SERVICE DE TRANSPORTS URBAINS ALBIBUS
Communauté d'agglomération de Niort	Société Anonyme d'économie Mixte locale des Transports de l'Agglomération niortaise	TAN ET CAN
Communauté d'agglomération de Poitiers	Régie des transports publics Poitevins	VITALIS
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin	Saint-Quentin Mobilité	PASTEL
Communauté d'agglomération d'Evreux	SAEM TRANS URBAIN	Transurbain
Communauté d'agglomération dracénoise	Transports en Dracénie	TED BUS
Communauté d'agglomération du Beauvaisis	CABARO	Transports Urbains du Beauvaisis
Communauté d'agglomération du Boulonnais	TCRB	TCRB
Communauté d'agglomération du Grand Besançon	Keolis Besançon	GINKO
Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée (Agde)	Keolis Languedoc / Transports GUIRETTE	LIGNES REGULIERES DU RESEAU DE LA CAHM

Communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur	ST2N	Ligne Azur
Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole	STCN	TANGO
Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais	Keolis Châtelleraut	TAC
Communauté d'agglomération du Pays Viennois	STUV	SUV
Communauté d'agglomération du Pays de Lorient	CTRL - Keolis Lorient	CTRL
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	REUNIR Voironnais	LES TRANSPORTS DU PAYS VOIRONNAIS
Communauté d'agglomération rouennaise	Transport en commun de la communauté de l'agglomération rouennaise	TCAR
Communauté d'agglomération Seine-Eure	TVBS	TRANSBORD
Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest La Réunion	SEMTO	EOLIS
Communauté d'agglomération du Pays de Flers	Veolia transport Normandie Interurbain	NEMUS
Communauté d'agglomération troyenne	TCAT	TCAT
Communauté de communes d'Oyonnax	SETUO	DUOBUS
Communauté d'agglomération de Val-et-Forêt	Les cars Roses et les cars Lacroix	Valbus
Communauté d'agglomération de Vannes	Les Transports du Pays de Vannes	TPV
Communauté de Communes de la Région d'Albertville	Transdev Savoie (Transavoie)	JE PRENDS LE BUS
Communauté de Communes du Sénonais	Rapides de Bourgogne	AS RESEAU
Communauté de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	STRAN	STRAN
Communauté de l'agglomération de Bourg-en-Bresse	CarPostal Bourg-en-Bresse	TUB
Communauté de l'Auxerrois	Rapides de Bourgogne	VIVACITE
Communauté intercommunale du Nord de la Réunion	SODIPARC	CITALIS
Communauté urbaine d'Arras	STCUA et GIHP 62	Artis et le service de transport des personnes à mobilité réduite.
Communauté urbaine de Cherbourg	Keolis Cherbourg	ZEPHIR BUS
Communauté urbaine de Dunkerque	S.T.D.E	DK BUS MARINE
Communauté urbaine Le Creusot Montceau	Compagnie des transports de la Communauté	CTC

Conseil général de la Creuse	SARL Autocars Bodeau Chambon, SARL Chambraud, SARL Bonnichon, SARL Transports Borde, SARL Brimbail, SARL Europ Voyages 23, SARL Gefleur, SARL Les Transports Dunois, EURL Mignaton, SARL Raymi, SARL Thuret Voyages, SA Transports Départementaux de L'Indre	nc
Conseil général de la Haute Loire	15 transporteurs	nc
Conseil général de la Haute-Vienne	Régie départementale des Transports de Haute-Vienne, Voyages Ménudier, Voyages Villesot, CFTA Centre-Ouest, Autocars Desplanches, Transports Moreau, Voyages Lavalade	HAUTE-VIENNE EN CAR
Conseil général de la Moselle	Les rapides de Lorraine	TIM
Conseil général de la Nièvre	nc	nc
Conseil général de La Réunion	Le GIE Activ	CAR JAUNE
Conseil général de l'Ain	Cars Philibert, Autocars Maisonneuve, Cars Berthelet, Autocars Planche, Keolis Val de Saône, Connex Rhodalia, Bustours, RDTA, Alp Bus Fournier	nc
Conseil général de l'Ardèche	nc	nc
Conseil général de la Haute-Garonne	Régie Départementale, Autobus E.P.T.R, CAP Pays Cathare, Cars DUCOS, Cars PERBOST, Grand Sud Navettes.com, Les Courriers de la Garonne, SANS, Transport en Lauragais	Arc-en-ciel
Conseil général de l'Aude	Keolis Aude	RESEAU DEPARTEMENTAL DE L'AUDE
Conseil général de l'Eure	VTNI, TVS, Cars Jacquemard, Keolis	RESEAU DEPARTEMENTAL DE L'EURE
Conseil général de l'Yonne	Les rapides de Bourgogne, Saint Marc transport, Cresson voyages, Transports Balian, Prêt à partir, Voyages 2000, Cars Sénonais	TRANS-YONNE
Conseil général des Bouches-du-Rhône	nc	CARTREIZE
Conseil général du Haut-Rhin	Kunegel SA, Lucien Kunegel, Métro-Cars, SODAG, Chopin, Transdev, Glautzman, KG Bus, Pauli	LIGNE DE HAUTE ALSACE
Conseil général du Morbihan	nc	réseau TIM
Conseil général du Pas-de-Calais	nc	COLVERT
Conseil général d'Indre et Loire	Coudert - Alpha Cars	TOURAIN FIL VERT
Conseil régional de Bretagne	SNCF	TER BRETAGNE
Conseil régional de Champagne-Ardenne	SNCF STDM	TER CHAMPAGNE-ARDENNE LA LIGNE EXPRESS TRANSCAMPAGNE-ARDENNE
Conseil général de la Drôme	13 transporteurs dont une régie départementale	LA DRÔME TRANSPORTS
Conseil général du Nord	Calicar, I-Cars Flandre Lys, Vivacar, Icars Sensée Escaut, Cambresix, Intervals, T2A Trans Auconvis Autocars	ARC EN CIEL
Conseil général de Saône et Loire	nc	nc
Laval agglomération	Keolis Laval	TRANSPORT URBAIN LAVALLOIS (TUL)
Montpellier Agglomération	Transports de l'agglomération de Montpellier	TAM et HERAULT TRANSPORT
Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération (PMCA)	CFT	COMPAGNIE TRANSPORTS PERPIGNAN MEDITERRANEE (CTPM)

Quimper Communauté	QUB - Keolis	QUB
Rennes Métropole	Keolis Rennes	STAR
Riom Communauté	Loisirs et Voyages	TRANSPORTS URBAINS DE RIOM
Saint-Malo agglomération	Keolis Saint-Malo	KEOLIS SAINT-MALO AGGLOMERATION
SITAC	STCE	CALAIS OPALE BUS
SITUM	MACON BUS	MACON BUS
SITURV	TRANSVILLES	TRANSVILLES
SIVU de Concarneau-Melguen	BUSCO	BUSCO
SMITU Thionville Fensch	Trans Fensch	TRANS FENSCH
Syndicat intercommunal des bus de l'agglomération thononaise (SIBAT)	STAT	BUT
Syndicat intercommunal des transports publics Cannes, Le Cannet, Mandelieu-la-Napoule	nc	BUS AZUR
Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Barrois	Bus Est	TUB
Syndicat mixte de transports	Keolis Artois	TADAO
Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise	Keolis Caen	TWISTO
Syndicat Mixte des Transports de Lille métropole Communauté Urbaine	TRANSPOLE	TRANSPOLE
Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération de Bayonne	STAB	Bus STAB
Syndicat Mixte des transports en commun de l'Hérault	nc	Hérault Transport
Syndicat mixte du Val-de-Sambre	STIBUS	SEMITIB / STIBUS
Syndicat mixte Péribus	Société périgourdine urbaine de bus	PERIBUS
Ville de Fontenay-le-Comte	SOVETOURS (Société vendéenne de transport et de tourisme)	TVF (TRANSPORT DE LA VILLE DE FONTENAY-LE-COMTE) - L'AMI BUS
Ville de la Roche-sur-Yon	Compagnie des transports de La Roche-sur-Yon	STY
Ville de Landerneau	TRANS ELORN TOURISME	LE BUS AR BUS
Ville de Montélimar	Keolis Montélimar	MONTELIBUS
Ville de Saint-Dié-des-Vosges	Bus Est	DEOBUS
Ville de Saint-Dizier	Bus Est	TICEA
Ville de Thiers	Loisirs et Voyages	TUT
Ville de Vendôme	Transports du Loir-et-Cher	VBUS

Les outils de communication

A partir d'un concept visuel en forme de clin d'œil, plusieurs outils de communication ont été déclinés et mis gratuitement à la disposition des réseaux participants pour affichage et diffusion sur leur périmètre.

Le leaflet « Journée du transport public »

Ce document de promotion sera distribué dans les réseaux de transport participants quelques jours avant l'opération pour informer le public sur la Journée du transport public et l'offre tarifaire à 1 € la journée.



Les affiches « Offrez-vous un chauffeur pour 1 euro seulement »

Différents formats sont prévus pour affichage sur mobilier urbain, en gare, flancs et culs de bus... Par exemple :



Un spot radio

Un spot radio de 20' sera diffusé du 17 au 19 septembre sur RTL pour annoncer l'opération.

Une campagne d'annonces presse dans la PQR

Des insertions presse feront la promotion de l'événement dans certains titres locaux correspondant à des réseaux de transport participants, afin d'inciter le plus grand nombre à essayer les transports publics le 19 septembre.

Le GIE Objectif transport public GART-UTP, l'organisateur

Créé en 2005 par le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) et l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP), il a pour mission de faire la promotion du transport public et de sensibiliser les professionnels du secteur et le grand public aux enjeux de la mobilité durable.

La mise en oeuvre de cette stratégie se concrétise par l'organisation de manifestations d'envergure, notamment :

Pour les professionnels

- Transports Publics, le Salon européen de la mobilité dédié aux professionnels, qui se tient tous les deux ans à Paris (années paires). Le prochain salon aura lieu du 10 au 12 juin 2008, à Paris Expo, Porte de Versailles.
- Les Rencontres nationales du transport public (Congrès du GART, Forum de l'UTP et exposition), qui ont lieu en région les années impaires. Les XXI^e Rencontres nationales du transport public se dérouleront du 7 au 9 novembre 2007 à la Grande Halle de Clermont-Ferrand.

Pour le grand public

- Une campagne de communication nationale dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité est organisée chaque année du 16 au 22 septembre. Le GIE Objectif transport public est co-organisateur de l'édition 2007 de la Semaine « Bougez autrement ».
- La Journée nationale du transport public le 19 septembre 2007.

Président : Serge Morin, Vice-président du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART), Adjoint au Maire de Lorient, Vice-président de Cap L'Orient.

Vice-présidents :

- **Michel Cornil**, Président de l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP).
- **Michel Destot**, Président du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART), Député-Maire de Grenoble

www.objectiftransportpublic.com

LE GART

Le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) est une association loi 1901, fondée en 1980, qui représente les élus en charge des transports publics. Il réunit plus de 260 adhérents : pratiquement la totalité des agglomérations et des régions et près de 70 % des départements, toutes autorités organisatrices de transport sur leur territoire.

Le GART est la plate-forme d'échanges et de réflexion des élus transport, représentant toutes les tendances politiques françaises, mais aussi leur porte-parole au plan national et européen. Ses missions sont les suivantes : porter la voix des collectivités territoriales auprès des institutions françaises et européennes, offrir à ses adhérents des conseils et expertises économiques, financières, juridiques, techniques, susciter et animer le débat sur les déplacements en proposant des solutions pragmatiques et innovantes, fédérer les acteurs de la filière transport.

Pour plus d'informations : www.gart.org

L'UTP

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est le syndicat professionnel qui regroupe les entreprises de transport public urbain de voyageurs et de transport ferroviaire. La RATP et la SNCF sont également adhérentes, tout comme les entreprises de fret ferroviaire.

Ses principales missions sont la représentation de la profession et la défense des intérêts collectifs des entreprises adhérentes, la négociation sociale de la branche et la gestion des conventions collectives, la promotion du transport public de voyageurs et du transport ferroviaire en France et en Europe, l'information de ses adhérents, la collecte de données statistiques, la conduite d'études, la communication.

Pour plus d'informations : www.utp.fr

Les partenaires



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

UN GRAND MINISTÈRE POUR REPONDRE AUX DEFIS DE L'ÉCOLOGIE

Lors de la campagne électorale, le Président de la République a pris l'engagement, devant les Français, de placer le développement durable au cœur de ses priorités.

La création du Ministère de l'Écologie du Développement et de l'Aménagement Durables marque la volonté du Gouvernement de changer radicalement la donne. Pour la première fois, l'écologie, l'aménagement du territoire, l'énergie, les transports et l'habitat sont réunis en un seul endroit.

Le Président de la République est parti des objectifs à atteindre pour ensuite construire l'instrument le plus efficace possible. C'est une expérience absolument inédite en Europe.

Pour faire entrer la France dans l'ère du développement durable, le Président de la République a souhaité réunir autour d'une même table tous les acteurs concernés : Etat, collectivités locales, ONG, partenaires sociaux. Cette grande consultation, organisée sous l'autorité de Jean-Louis BORLOO, de Dominique BUSSEREAU et de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET devrait aboutir à un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables.

La première phase, actuellement en cours, est consacrée à l'élaboration des propositions. Six groupes de travail thématiques ont été constitués autour des grands enjeux du développement durable : lutter contre le changement climatique et maîtriser la demande d'énergie ; préserver la biodiversité et les ressources naturelles ; instaurer un environnement respectueux de la santé ; adopter des modes de production et de consommation durables ; construire une démocratie écologique ; promouvoir des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité.

Le grand public et les acteurs locaux sont également consultés à travers :

- Le site internet : www.legrenelle-environnement.fr
- Des réunions interrégionales. 6 réunions publiques seront organisées en septembre dans toute la France métropolitaine et en Outre-mer.
- Une consultation des partis politiques
- Une consultation des fondations politiques

Contacts presse :

Benoit Parayre : 01 40 81 72 36
Frédérique Henry : 01 40 81 31 59
Muriel Dubois-Vizioz : 01 40 81 31 73

6 septembre 2007

Alstom, partenaire du transport public

Partenaire ferroviaire exclusif de la *Journée du transport public*, Alstom Transport soutient l'engagement du GIE Objectif transport public pour promouvoir les offres de transports et inciter à choisir, aux niveaux urbain, interurbain et régional, les modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Les transports publics apportent des réponses concrètes aux questions de mobilité durable, de cohésion sociale, de développement économique et de respect de l'environnement.

En tant qu'acteur majeur des secteurs du ferroviaire et du transport public, Alstom Transport place ces questions au cœur de sa gamme de produits, de services et d'équipements. Son offre est conçue pour concilier à la fois l'efficacité et la performance économique des transports, l'innovation technologique au service des voyageurs et les enjeux du développement durable. Les solutions qu'Alstom Transport développe réduisent les impacts sur l'environnement. Cette stratégie répond à la volonté du Groupe Alstom de façonner l'avenir en préservant la planète.

Alstom Transport accompagne par ailleurs le GIE Objectif transport public, en tant que partenaire officiel des *Rencontres nationales du transport public* qui se tiendront à Clermont-Ferrand du 7 au 9 novembre.

A propos d'Alstom Transport

Dans une logique de mobilité durable, Alstom Transport développe la gamme de systèmes, d'équipements et de service la plus complète du marché ferroviaire. Avec 18% du marché et un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros, l'entreprise est N°1 des trains à grande et très grande vitesse et au second rang mondial sur les marchés des transports urbains, des trains régionaux, de la signalisation, des équipements d'infrastructure et de l'ensemble des services associés.

La complexité croissante des solutions techniques et des projets d'infrastructure conduit de plus en plus de clients à exiger des solutions complètes. Présent dans plus de 60 pays avec 26 000 salariés, Alstom Transport est capable de gérer l'ensemble d'un système de transport et d'offrir des solutions « clefs en main » : le matériel roulant, la signalisation, les infrastructures et les services.

Contacts presse :

Stéphane Savignard : + 33 (0) 1 41 66 97 20 / stephane.savignard@transport.alstom.com

Eric Lenoir : + 33 (0) 1 41 66 98 74 / eric.lenoir@transport.alstom.com

Organisation des transports publics en France

Les autorités organisatrices de transport

La structure administrative de la France est constituée de l'Etat et de trois grands niveaux de collectivités territoriales : les régions, les départements et les communes. La France comptant 36 000 communes, plusieurs lois (la dernière datant de 1999) visent à renforcer et à simplifier la coopération intercommunale pour l'organisation des transports collectifs, notamment en zone urbaine.

Les transports collectifs de personnes sont régis par la Loi d'Organisation des Transports Intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982. Cette loi énonce le principe du droit au transport pour tous ; elle réaffirme la mission de service public des transports et organise la répartition des compétences entre les différents niveaux institutionnels.

La réglementation des activités de transport et le contrôle de son application relèvent de la responsabilité de l'État. De plus, l'État est l'autorité organisatrice des services de transport public d'intérêt national. Il élabore des schémas directeurs nationaux de transport et met en place une politique d'accords contractuels avec les différentes autorités organisatrices de transport pour la mise en cohérence des actions décentralisées.

La responsabilité de l'organisation des transports collectifs est du ressort des collectivités territoriales. Les autorités organisatrices de transport définissent la politique de transport, le mode d'organisation des transports publics (définition des caractéristiques des services et des tarifs, information, choix du mode d'exploitation des services) ainsi que la réalisation et la gestion des infrastructures et des équipements affectés au transport.

La répartition des compétences en matière de transport collectif est la suivante :

- **Les autorités organisatrices des services de transports publics urbains**

Elles sont généralement des structures intercommunales. Dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, elles doivent élaborer des Plans de Déplacements Urbains (PDU). Les PDU déterminent les orientations en matière de circulation, de stationnement et d'organisation des transports de personnes et de marchandises. La diminution du trafic automobile, la priorité accordée aux transports en commun, le développement de l'intermodalité, la revitalisation de la marche et du vélo sont quelques-uns des objectifs des PDU fixés par la loi. Ainsi, la démarche PDU permet d'adopter une approche globale, qui prend en compte des thèmes fondamentaux comme l'environnement ou la sécurité routière.

- **Le département**

Il est l'autorité organisatrice des services routiers de transports publics non urbains dont notamment les transports scolaires. Il élabore les schémas départementaux de transport.

- **La région**

Nouvelle autorité organisatrice depuis le 1^{er} janvier 2002, établit des schémas régionaux de transport et constitue l'autorité organisatrice des services de transports ferroviaires et routiers d'intérêt régional. Elle décide, sur l'ensemble de son ressort territorial, le contenu du service public de transport régional de voyageurs et notamment les dessertes, la tarification, la qualité du service et l'information de l'utilisateur, en tenant compte du schéma national multimodal de services collectifs de transport de voyageurs et du schéma régional de transport, dans le respect des compétences des départements, des communes et de leurs groupements, de la cohérence et de l'unicité du système ferroviaire dont l'Etat est le garant. Les régions exercent leurs compétences en matière de tarification dans le respect des principes du système tarifaire national.

Un cas particulier : l'Ile-de-France

En Ile-de-France, l'organisation des transports est confiée à une structure spécifique, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF). Jusque-là contrôlé par l'Etat, ce syndicat a été décentralisé depuis le 1^{er} juillet 2005 et son conseil d'administration est maintenant composé des seuls représentants des collectivités territoriales (Région Ile-de-France, départements et Ville de Paris) : ce syndicat est présidé par le Président de la Région. Le STIF assure l'équilibre financier du fonctionnement des transports publics, fixe les tarifs et crée les titres de transport.

Financement

En région Ile-de-France et dans les aires urbaines, le financement des transports collectifs associe trois principaux agents économiques : les usagers, les employeurs et les pouvoirs publics. Toute administration ou entreprise de plus de neuf salariés contribue au financement des transports, par le biais du versement transport, taxe affectée aux transports collectifs. L'assiette du versement transport est la masse salariale. Son instauration et son taux (dans la limite fixée par la loi) sont décidés par les autorités organisatrices. Outre le versement transport, le budget des transports en commun est alimenté par les collectivités territoriales.

Organisation de la Journée du transport public

- **GIE Objectif transport public**
48, avenue du Général Leclerc
75014 Paris - France
Tél. : 01 48 74 04 82
Fax : 01 48 74 08 54

Contact : Claire Girard, chargée de communication
claire.girard@objectiftransportpublic.com
- **Site dédié à la Journée du transport public** : www.journeedutransportpublic.fr
- **Site web institutionnel** : www.objectiftransportpublic.com

Contact presse

Agence Press & Vous, Laurence Margoline

Tél : 01 44 37 00 19 ou mèl : transportpublic@press-et-vous.fr

Documents à télécharger sur : www.journeedutransportpublic.fr

Codes d'accès à l'espace presse

Utilisateur : jtp2007

Mot de passe : presse

La Journée du transport public se tient pendant la

Semaine européenne de la mobilité, qui a lieu du 16 au 22 septembre.

La Semaine européenne de la mobilité en France, sous le slogan « Bougez autrement, la meilleure énergie c'est la vôtre », est organisée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, le GIE Objectif transport public et l'ADEME.

Pour toute information : www.bougezautrement.gouv.fr